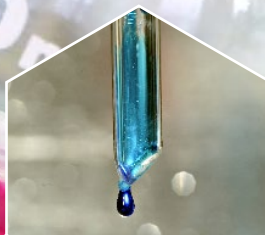




— Avec —
L'ECPM
investissez dans
**une chimie
créative et
responsable
par votre taxe
d'apprentissage**



ecpm

École européenne d'ingénieurs

de **chimie, polymères et matériaux**

Université de Strasbourg



Une école d'ingénieurs au cœur des problématiques industrielles

NOTRE VISION

Développer des talents pour promouvoir une chimie créative et responsable dans un contexte international

L'ECPM favorise chez ses élèves-ingénieurs des démarches d'innovation et d'entrepreneuriat. Elle adapte de manière constante ses enseignements et sa recherche aux préoccupations et aux attentes des industriels de la chimie grâce au soutien fidèle et confiant de ses partenaires.

L'ECPM s'est donné pour mission de former des ingénieurs chimistes trilingues destinés à occuper des postes au sein des entités de Recherche, Développement et Innovation pour des entreprises des secteurs de la santé, de l'environnement, de la chimie, des nanotechnologies et des matériaux émergents.



Cette mission s'appuie sur cinq spécificités :

- Une formation trilingue, multiculturelle et transdisciplinaire
- Une formation pratique à la pointe de la technologie
- Une politique de stages et de projets orientée industrie
- Des partenariats de long terme avec le monde industriel
- Un ancrage dans la recherche grâce à l'excellence de nos laboratoires associés

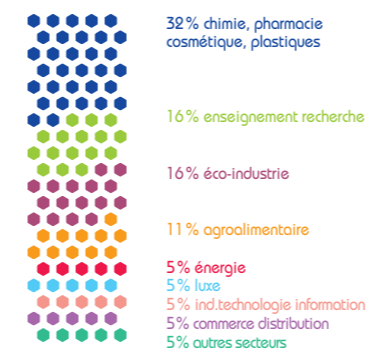
S'adossant sur l'expérimentation et l'apprentissage par projet, nos cursus font une large part aux enseignements en sciences humaines sociales et économiques (gestion, entrepreneuriat, autodidaxie, communication, hygiène et sécurité) qui se combinent avec des enseignements scientifiques de pointe (synthèse organique et inorganique, polymérisation, nanosciences, sciences analytiques et structuration de matériaux de fonction, génie des procédés, catalyses).

quelques chiffres clefs

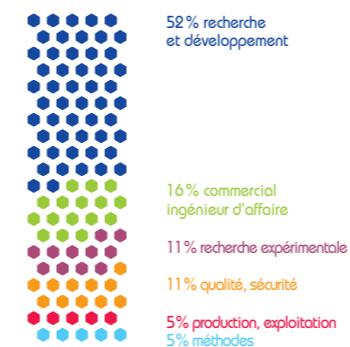
- 100 ans d'existence
- Plus de 4900 diplômés
- 100 élèves-ingénieurs par promotion
- 42 enseignants-chercheurs
- 5 laboratoires de recherche associés
- 45% des cours scientifiques réalisés en travaux pratiques
- 6 doubles diplômes
- Plus des 2/3 des diplômés ont une fonction en lien avec l'international
- Plus de 300 stages par an
- Plus de 50 projets élèves-entreprise par an

nos ingénieurs dans l'industrie

secteurs d'activité



métiers



Une école d'ingénieurs engagée dans l'innovation

VOS ENGAGEMENTS

Soutenir nos projets pour former des ingénieurs innovants, créateurs de valeur pour votre entreprise

En cette année des 100 ans de son diplôme d'ingénieur chimiste, plus que jamais l'ECPM a pour ambition de développer ses spécificités en phase avec les besoins des entreprises :

Construire un cadre de collaboration renforcé et élargi avec les entreprises pour les accompagner dans leurs développements scientifiques et techniques

- Prestations par notre plateforme ChemLab
- Mise à disposition de salles de créativité+ espace Fablab
- Projets élèves-entreprise adaptés aux problématiques industrielles

Maintenir l'excellence de notre formation par le développement continu de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées aux nouvelles générations

- Travail collectif en mode projet dans un environnement technologique facilitateur
- E-learning et serious games
- Création d'applications pédagogiques sur tablettes numériques partagées

Intensifier l'apprentissage des pratiques de travail multiculturelles et transdisciplinaires

- Renforcement du trilinguisme (Anglais et Allemand, Anglais et Espagnol)
- 80% des cours scientifiques en anglais en 3e année du cursus d'ingénieur
- Construction d'un parcours multiculturel Anglais et Allemand
- Négociation de nouveaux accords de coopération internationale (Allemagne, Italie, USA, Argentine, Colombie)
- Augmentation du nombre d'étudiants étrangers entrants

Déployer notre vision sur les compétences par une approche-programme sur tout le cursus

- Co-construction des référentiels de compétences comportementales
- Affirmation des compétences scientifiques communes et spécifiques à chaque spécialité
- Accompagnement à l'appropriation par l'élève-ingénieur du portefeuille de compétences

Collaborer avec nos élèves-ingénieurs pour cultiver votre marque-employeur

En vous impliquant dans le développement d'une école d'ingénieurs qui place l'innovation au centre de sa formation, vous pourrez :

- Présenter vos activités et les métiers de votre entreprise
- Participer aux forums de recrutement Alsace Tech et Horizon Chimie
- Sponsoriser des événements organisés par les élèves
- Diffuser vos offres de stage et d'emploi par la plateforme partenaire
- Tutorer des projets élèves-entreprise
- Co-construire les référentiels de compétences de vos futurs collaborateurs
- Enrichir nos cursus par l'intervention de vos experts scientifiques et en ressources humaines

Soutenez financièrement le développement de l'ECPM

EN VERSANT TOUT OU PARTIE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage, un impôt dont vous choisissez l'affectation

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire, qui représente 0,68% de la masse salariale brute (0,44% en Alsace Moselle).

Elle est composée de deux parts :

- **87%** contribuent au financement des formations en apprentissage
- **13%** (le solde, ancien hors quota ou barème) contribuent au développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle.

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé le financement de l'apprentissage, notamment le circuit de collecte et la répartition de la taxe d'apprentissage. Les entreprises doivent désormais verser directement le solde de leur taxe d'apprentissage (13%) aux organismes de formation habilités de leur choix sans limitation de montant.

L'ECPM est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage en tant qu'organisme de formation habilité sous le code UAI n° 0672792W pour les deux diplômes d'ingénieur qu'elle porte :

- Diplôme **Ingénieur Chimiste ECPM** avec le code formation **FO 0038866**
- Diplôme **Ingénieur Chembiotech** avec le code formation **FO 0076331**

La loi du 5 septembre 2018 offre toujours la possibilité aux entreprises de verser le solde de leur taxe d'apprentissage « **sous forme de matériels à visée pédagogique de qualité conforme aux besoins de la formation** en vue de réaliser des actions de formations professionnelles technologiques initiales » (subvention en nature). Plus d'infos sur www.service-public.fr

EN FAISANT UN DON A LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Contribuez à l'excellence de la formation de l'ECPM et bénéficiez d'avantages fiscaux pour votre entreprise.

Comment faire un don ?

- Contactez la fondation de l'Université de Strasbourg à l'adresse suivante :
Fondation Université de Strasbourg
8 allée Gaspard Monge 67000 Strasbourg - France
- Connectez-vous au site dons-ecpm.unistra.fr

Par votre don, vous rejoignez notre Cercle des donateurs et bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 0,5 % de votre chiffre d'affaire annuel. La Fondation Université de Strasbourg est habilitée à vous délivrer un reçu fiscal. Elle prélève 12 % sur chaque don : 4 % de participation aux frais de gestion et 8 % de cotisation à un fonds mutuel et capitalisé. Ce fonds a pour but de financer des projets sans donateurs mais importants pour l'Université, les Hôpitaux Universitaires et leurs partenaires.

Nous contacter

PATRICK FILIZIAN
Responsable relations
école - entreprises
patrick.filizian@unistra.fr

ECPM
25 rue Becquerel
67087 Strasbourg cedex 2
ecpm.unistra.fr